

DOSSIER D'INSCRIPTION

Dispositif « **Argent de poche** » - été 2024

• Renseignements sur le jeune

Nom :
Prénom :
Date de naissance :

Adresse :
.....

CP :
VILLE :
Tél :

Mail :

Pointure pour chaussures de sécurité :

Situation du jeune (cochez) :

Classe, formation :
Autre :

- Disponibilité (**cochez le/les jours où vous êtes disponible pour être contacté(e) dans le cadre du dispositif « argent de poche »**) :

Lundi 8 juillet au vendredi 30 août 2024

Calendrier juillet / Août 2024					
S1	Lundi 8 juillet	Mardi 9 juillet	Mercredi 10 juillet	Jeudi 11 juillet	Vendredi 12 juillet
Disponibilités :					
S2	Lundi 15 juillet	Mardi 16 juillet	Mercredi 17 juillet	Jeudi 18 juillet	Vendredi 19 juillet
Disponibilités :					
S3	Lundi 22	Mardi 23	Mercredi 24 juillet	Jeudi 25 juillet	Vendredi 26 juillet
Disponibilités :					
S4	Lundi 29 juillet	Mardi 30 juillet	Mercredi 31 juillet	Jeudi 1 ^{er} août	Vendredi 2 août
Disponibilités :					
S5	Lundi 5 août	Mardi 6 août	Mercredi 7 août	Jeudi 8 août	Vendredi 9 août
Disponibilités :					
S6	Lundi 12 août	Mardi 13 août	Mercredi 14 août	Jeudi 15 août	Vendredi 16 août
Disponibilités :				NA	NA
S7	Lundi 19 août	Mardi 20 août	Mercredi 21 août	Jeudi 22 août	Vendredi 23 août
Disponibilités :					
S8	Lundi 26 août	Mardi 27 août	Mercredi 28 août	Jeudi 29 août	Vendredi 30 août
Disponibilités :					

• Responsable(s)légal(aux) :

Nom :
Prénom :

Et/ou

Nom :
Prénom :

Adresse si différente de celle du jeune :

.....

Téléphone (s) :

• **Pièces à joindre au dossier d'inscription**

- Acte d'engagement-Contrat de participation
- Photocopie de la pièce d'identité
- Attestation responsabilité civile
- RIB du jeune

• **Autorisation parentale (à remplir par (s)tuteur(s)légal(aux))**

Madame et/ou Monsieur :

.....
.....

En qualité de tuteur légal, déclare, après avoir pris connaissance des points suivants :

- La commune ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants à l'opération « Argent de poche ». En aucun cas le montant versé pour la participation à l'activité ne pourra avoir équivalence de salaire. Aucun bulletin de salaire ne sera établi.
- Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.
- Autorise mon enfant à participer au dispositif «Argent de poche» mis en place par la commune d'Aizenay.

En cas de difficultés de santé particulières, merci de le préciser ci-dessous :

.....
.....

«

Fait à :, Le :,

Signature précédée de la mention « *Lu et approuvé* »,

Des représentants légaux :

Du jeune :

.....

.....